

Récompense pour une implantation scandinave

SENSILE. La société basée à Morges remporte l'Export Award 2014. Grâce à son implantation en Scandinavie.

Seul finaliste de Suisse occidentale, Sensile Technologies a remporté l'Export Award 2014 dans la catégorie «Success» à l'occasion du Forum du commerce extérieur hier à Zurich organisé par Switzerland Global Enterprize (ex-OSEC).

Cette distinction récompense les meilleurs projets export d'entreprises de Suisse et du Liechtenstein (*L'Agefi du 25 mars*).

Basée à Morges, Sensile Technologies propose des outils pour la mesure à distance du niveau de citernes pour l'industrie gazière et pétrolière. Cette technologie permet d'optimiser les achats et les livraisons, et donc l'utilisation de l'énergie selon les besoins réels. Les utilisateurs peuvent vérifier le niveau de remplissage à tout moment depuis leur poste de travail et transférer directement les données sur un smartphone. Sensile Technologies rencontre un vif succès dans le monde entier: nombreux sont aujourd'hui les fournisseurs de pétrole et de gaz à miser sur ses appareils qui sont robustes, autonomes et faciles à installer. «A l'heure actuelle, plus de 45.000 de nos installations sont en service dans plus de 45 pays»,

souligne le CEO Cédric Morel. C'est grâce à une stratégie d'expansion proactive que la PME romande parvient depuis quelques années à vendre ses systèmes dans les pays scandinaves où elle réalise près de 25% de son chiffre d'affaires. Et Cédric Morel de préciser: «Nous avons réussi à augmenter notre part à l'export, qui atteint 85% aujourd'hui, sans avoir dû réaliser de trop gros investissements.»

Sensile Technologies s'est adressé tout d'abord aux grands groupes pétroliers sur place, «nous avons réussi à décrocher plusieurs rendez-vous pour présenter notre technologie», se souvient Cédric Morel, cité dans un communiqué. Et les arguments nécessaires ont été déployés pour convaincre. La société a ainsi réussi à poser les premiers jalons de son expansion en Scandinavie. Puis les grands groupes l'ont rapidement mis en contact avec des installateurs qui sont aujourd'hui revendeurs pour Sensile Technologies.

Dans la catégorie «Step-in», c'est la société Habegger de Regensdorf (ZH) qui a été primée. La société zurichoise crée des univers multimédia: elle met en scène et en lumière quelque 1500 événements chaque année, au moyen des techniques événementielles les plus innovantes: grandes manifestations internationales, expositions, mises en scène architecturales, etc. ■

L'IPO approprié pour un groupe industriel mondial

SFS GROUP. Emission d'actions pour 300 millions de francs. Valeur boursière d'au moins deux milliards.

PHILIPPE REY

L'ouverture au public du groupe SFS a été lancée hier. Cet IPO aura lieu ce trimestre-ci. Cette transaction comprendra l'émission de nouvelles actions pour 300 millions de francs environ, outre le placement par les familles actionnaires Huber/Stadler/Tschan d'une part de leurs actions. Celles-ci détiendront cependant post-IPO une participation de 55%, contre une part de 82,5% à présent, les employés de SFS ainsi que le conseil d'administration et le management de SFS possédant par ailleurs respectivement 10,8% et 6,7% des actions de ce groupe. SFS opère dans les composants exigeant un haut degré d'ingénierie, les systèmes de fixation ainsi que la logistique et la distribution de pièces et outils de base de fixation et architecturaux.

Heinrich Spoerry, président et CEO, qui transmettra la fonction de direction générale à Jens Breu (actuel COO) et restera président exécutif du conseil d'administration, juge le moment adéquat pour une ouverture au public, qui a été préparée soigneusement. L'apport de capitaux propres supplémentaires permettra de financer des initiatives de croissance organique, procurera une flexibilité pour saisir des opportunités de croissance externe ou par acqui-

sitions de petite et moyenne tailles, visant notamment à renforcer l'accès de SFS en Amérique du Nord. SFS vise une valeur boursière d'au moins 2 milliards de francs (avant l'émission de nouvelles actions).

L'accès au marché des capitaux sera facilité, bien que SFS s'autofinance sans problème, le cash-flow libre (free cash flow) ayant atteint en moyenne 100 millions de francs lors des trois dernières années (139 millions en 2013). Le ratio de fonds propres de SFS se montait à 62,7% à fin 2013. L'endettement net découlant de l'acquisition d'Unisteel Technology a été sensiblement réduit, à 249

millions (424 millions à fin 2012). SFS a réalisé en 2013 un résultat brut d'exploitation (EBITDA) de 270 (208) millions pour un chiffre d'affaires de 1,33 (1,19) milliard. Un autre avantage de l'IPO sera d'accroître la notoriété de la marque et le profil de SFS. Finalement, l'entrée en bourse apportera une flexibilité en matière de négoce d'actions, certains actionnaires étant à la retraite.

SFS, qui compte parmi ses clients entre autres Airbus, Apple, Sika, BMW et ABB, se révèle aujourd'hui un champion mondial dans l'ingénierie de précision, avec des racines suisses de haute qualité. Il est leader dans des so-

lutions avec composants à fort degré d'ingénierie et précision et la technologie de fixation pour des applications critiques et exigeantes en matière de sécurité et de productivité, à part élevée d'affaires à répétition. Son organisation est aujourd'hui mondiale, avec une forte présence locale en matière de vente, recherche & développement et fabrication en Europe, Asie et Amérique du Nord. Ses solutions différenciées et fiables en prise directe avec la clientèle signifient des barrières à l'entrée qui sont hautes. SFS se concentre sur une maximisation de la fidélité du client et non les parts de marché. ■

La qualité et le bon timing

Depuis le retour du groupe Orior en 2010, il n'y a pas eu d'IPO de groupes industriels d'envergure sur le marché suisse. C'est pourquoi l'arrivée prochaine de SFS Group est à saluer. Ce groupe de qualité a une culture d'entreprise saine, ce qui se traduit notamment par une grande loyauté des employés et des clients. La concentration efficace sur des produits de qualité élevée, avec une fabrication principalement basée sur les technologies de formage/profilage à froid et de fixation mécanique, exigeant un haut degré de fiabilité, permet à SFS de dégager une rentabilité attractive, en particulier en ce qui concerne les taux de marge EBITDA et EBITA. SFS bénéficie d'une dynamique de croissance positive. La période actuelle favorise clairement une valorisa-

tion élevée avec des multiples qui se situent dans le haut de la fourchette. SFS prend pour comparaison des sociétés comme Kaba, Belimo et Burckhardt Compression en particulier. Sa rentabilité s'avère supérieure à celle d'un groupe comme Georg Fischer. Ce qui signifie dans la configuration actuelle une capitalisation boursière de 2 milliards de francs et 2,3 milliards après émission de nouvelles actions. L'acquisition d'Unisteel Technology en 2012 a certes sensiblement augmenté les actifs nets d'exploitation, à 1,66 milliard de francs contre 0,9 en 2011, du fait des actifs incorporels, si bien que leur rendement avant amortissement d'actifs incorporels et impôts (RONOA) est passé de 13,7% en 2011 à 11,7% en 2013. (PR)

MATIÈRES PREMIÈRES: Claude Wild regrette le refus de dialogue des ONG

L'ambassadeur Claude Wild a regretté hier à Genève le refus de dialogue des ONG helvétiques avec les entreprises de matières premières. Il a défendu l'approche volontaire pour faire en sorte que les entreprises respectent mieux dans la pratique les droits de l'homme. «L'attitude des ONG me laisse perplexe. Je la regrette. Les ONG se coupent ainsi de la possibilité d'influencer» le dialogue, a affirmé l'ambassadeur, chef de la Division sécurité humaine au Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE). Les ONG dénoncent en particulier le fait que les autorités fédérales refusent d'envisager des mesures contraignantes.

GLENCORE: évacuation de Collahuasi

Les employés de la mine de cuivre de Collahuasi au Chili, exploitée par les géants miniers Anglo American et Glencore Xstrata, ont dû être évacués en raison d'un important séisme dans la région andine, a annoncé mercredi un porte-parole d'Anglo American. «Nous avons évacué Collahuasi la nuit dernière pour des raisons évidentes de sécurité. Nous inspecterons le site aujourd'hui pour évaluer les dégâts», a déclaré le porte-parole d'Anglo American, James Wyatt-Tillby. Les activités d'Anglo American dans le reste du pays n'ont pas été affectées, a-t-il précisé (Dow Jones Newswires).

AVIS FINANCIER – infopub@agefi.com

 intershop

Paiement du dividende d'Intershop Holding SA

L'Assemblée générale d'Intershop Holding SA du 3 avril 2014 a décidé de distribuer le montant suivant pour l'exercice 2013:

Actions au porteur à CHF 10.00 valeur nominale	
Dividende ordinaire	CHF 20.00
Moins impôt anticipé 35 %	CHF 7.00
Distribution nette	CHF 13.00

Le retrait des montants précités sera possible dès le 10 avril 2014 (ex-date le 7 avril 2014) sur présentation du coupon n° 29 auprès de toutes banques en Suisse.

Zurich, le 4 avril 2014

Intershop Holding SA
Le conseil d'administration

Numéro de valeur 1 731 394
ISIN CH0017313948

L'usage de l'argument Minder

WEATHERFORD.

Le groupe va transférer son siège de Genève vers l'Irlande. Cette opération lui permettra de réduire ses coûts au maximum.

Weatherford va transférer son siège social de Genève vers l'Irlande d'ici à mi-2014. Son action sera retirée de la Bourse suisse SIX. Le groupe de services pétroliers d'origine américaine a mo-

tivé ce départ par le manque de prévisibilité en matière de législation sur la rémunération des dirigeants. Ce transfert de siège permettra au groupe de répondre aux lois irlandaises, de réduire ses coûts au maximum et d'engager les meilleurs collaborateurs, explique le président et directeur du groupe Bernard J. Duroc-Danner dans un communiqué.

Le siège fiscal sera en revanche maintenu en Suisse à Zoug. Cotée depuis 2010 à la Bourse suisse, l'action du fournisseur de services et de matériel pour l'industrie pétrolière sera retirée. Elle sera également décotée de la Bourse NYSE Euronext, à Paris. Le titre ne sera ensuite plus que présent à Wall Street, sans gain ni perte pour les actionnaires. Ces derniers devront se prononcer sur cette décision lors d'une assemblée générale extraordinaire en juin.

Pour motiver ce transfert, la direction déplore «de récentes modifications dans la législation suisse (ndlr: initiative Minder), qui limitent la capacité de Weatherford» de retenir et d'attirer des talents et directeurs exécutifs clés. Le groupe explique le choix de l'Irlande par l'absence de possibilité de référendum sur l'île, considéré comme un facteur d'imprévisibilité de d'instabilité pour le cadre légal et réglementaire en Suisse.

L'interdiction de certains types de

rémunération pour les directeurs ainsi que le droit de vote des actionnaires sur ce sujet sont considérés comme des obstacles à la marche des affaires de l'entreprise sur le long terme.

A l'inverse des conditions politiques et législatives, le groupe reste convaincu que le cadre fiscal suisse constitue la meilleure option pour son imposition. «La Suisse dispose d'un régime fiscal stable, développé et concurrentiel, avec lequel la direction de Weatherford est familière», explique le communiqué.

Cela permet en outre aux actionnaires de ne pas être soumis à l'imposition du dividende. Les choix de l'Irlande et du Royaume-Uni ont été écartés, mais la direction continue d'évaluer en permanence la pertinence de la résidence fiscale.

La direction assure avoir reçu du fisc fédéral comme de celui du canton de Zoug la confirmation que l'opération ne sera pas soumise à imposition. Il en ira de même avec les autorités fiscales américaines et irlandaises.

Le transfert du siège social ne devrait avoir aucun impact sur le plan opérationnel pas plus que sur les capacités de financement du groupe. La direction effective sera maintenue en Suisse pour éviter de passer sur l'autorité du fisc irlandais. L'activité opérationnelle est menée depuis Houston (USA). Weatherford a écopé à la mi-mars

d'une amende de 250'000 francs de la Commission des sanctions de la Bourse suisse. Cette dernière avait constaté une erreur comptable dans les comptes annuels 2011 du groupe. La charge fiscale avait été évaluée de façon erronée et le résultat annuel avait été surévalué de 20% à 278 millions de dollars.

La multinationale, qui emploie 67.000 personnes dans le monde, a réduit sa perte l'année dernière. Elle s'est montée à 345 millions de dollars (307 millions de francs), contre 778 millions en 2012. Rien qu'au 4e trimestre 2013, la perte nette s'est toutefois élevée à 271 millions de dollars, contre 122 millions une année auparavant. Lors des trois derniers mois de 2013, le chiffre d'affaires s'est contracté de 7,9% à 3,7 milliards de dollars. A l'occasion de la publication de ses résultats annuels à mi-février, le groupe a précisé qu'il était en bonne voie de concrétiser son programme de désengagement, qui prévoit notamment 7000 suppressions de postes. – (ats)

L'ACTION
DU FOURNISSEUR
DE SERVICES ET
DE MATÉRIEL POUR
L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE
SERA RETIRÉE
DU MARCHÉ SUISSE.